

RECIPROCITE

SES IMMENSES AVANTAGES

Jusqu'à 1878, les deux partis politiques étaient en faveur de la réciprocité commerciale avec les Etats-Unis. Il suffit pour le prouver de citer la résolution présentée par sir John McDonald, blâmant le gouvernement McKenzie de ne pas accepter la protection. Dans cette motion devenue célèbre, sir John invoque la protection comme étant le plus sûr moyen de forcer les Etats-Unis à nous accorder la Réciprocité. Nous citons le texte :

"Que l'orateur ne quitte pas maintenant le fauteuil mais que cette Chambre est d'opinion que le bien-être du Canada requiert l'adoption d'une politique nationale qui, par un remaniement judicieux du tarif, favorisera et encouragera les intérêts agricoles, miniers, manufacturiers et autres du Canada ; que cette politique gardera au Canada des milliers de nos compatriotes qui sont maintenant obligés de s'expatrier pour trouver le travail qui leur manque dans la patrie, rendra la prospérité à nos industries qui luttent et souffrent si péniblement, empêchera le Canada d'être un marché à sacrifice, encouragera, développera, et activera notre commerce interprovincial, et tendant à la réciprocité de tarifs avec nos voisins dans la mesure requise par les intérêts variés du Canada aura grandement pour effet de procurer éventuellement à ce pays une réciprocité commerciale. (Sir John A. McDonald, 7 mars 1878.)

On voit par cette motion que le but principal de l'établissement d'un tarif élevé était de forcer les Etats-Unis à nous accorder la Réciprocité.

Qu'est-il arrivé depuis ? Le parti conservateur est monté au pouvoir en 1878 et pendant plusieurs années il ne s'est aucunement occupé de la réciprocité malgré les instances répétées du parti libéral en faveur de cette politique. En 1888, le parti libéral en fit un des principaux articles de son programme, et l'agita cette question devant l'opinion publique pendant les trois années qui précédèrent les élections de 1891.